

A la fin de la conférence, le Conseil a annoncé que sa prochaine session aurait lieu à Lisbonne le 2 février 1952. La réunion de Rome était la première qui se tenait sous la présidence de M. Pearson, ministre des Affaires étrangères du Canada, dont le mandat de président du Conseil expirera à l'automne 1952. A l'issue de cette même réunion, le général Foulkes, président du comité des chefs de l'état-major canadien, a été appelé à exercer la présidence du Comité militaire.

COMMUNIQUÉ PUBLIÉ À LA SUITE DE LA HUITIÈME SESSION DU CONSEIL DE L'ATLANTIQUE-NORD (ROME, 28 NOVEMBRE 1951)

Le Conseil nord-atlantique a clos aujourd'hui à Rome sa huitième session. C'était une réunion ordinaire du Conseil, tenue conformément à la politique annoncée à Ottawa, consistant à tenir des réunions fréquentes pour échanger des vues et favoriser sur une base continue une unité d'action plus effective. La réunion était la première tenue sous la présidence de M. Lester Pearson, ministre des Affaires extérieures du Canada. Vingt-huit ministres des Affaires étrangères, des Finances et de la Défense y ont assisté.

En attendant l'approbation par les Parlements de la décision d'inviter la Grèce et la Turquie à adhérer au Traité nord-atlantique, des représentants de ces deux pays ont assisté aux séances plénières du Conseil à titre d'observateurs.

Le Conseil a examiné les rapports sur l'activité de ses organismes militaires et civils. Il a donné instruction aux organismes compétents de mettre en application certaines recommandations figurant dans ces rapports et de poursuivre leurs travaux sur les autres recommandations, afin de présenter de nouveaux rapports lors de la prochaine session du Conseil.

Le président et l'un des vice-présidents de la Commission temporaire ont informé le Conseil des progrès des travaux relatifs à la conciliation des besoins militaires et des possibilités politiques et économiques. Ils ont indiqué que le rapport final de la Commission et ses recommandations seraient soumis au début de décembre à l'étude des gouvernements membres et au Conseil à sa prochaine session.

Le Comité militaire, composé des chefs d'état-major des pays membres, s'est réuni à Rome avant la conférence du Conseil. Le Conseil a étudié les rapports de ce comité militaire, y compris un rapport sur l'état de préparation et d'efficacité des troupes de l'OTAN. Le commandant suprême allié et son chef d'état-major ont fait des déclarations orales. Le Conseil a procédé à des échanges de vues et pris des décisions sur diverses questions militaires traitées dans les rapports.

Le Conseil nord-atlantique a reçu des communications concernant l'état des négociations pour l'établissement d'une communauté européenne de défense et l'état des négociations avec la République fédérale allemande au sujet des accords contractuels destinés à remplacer le statut d'occupation.

Le Conseil a adopté une résolution exprimant l'espoir que la conférence de Paris terminera ses travaux le plus rapidement possible pour qu'un rapport définitif puisse être soumis à l'étude du Conseil à sa prochaine session.

En attendant, cette résolution invite les organismes appropriés du Traité nord-atlantique à accorder une prompt attention au problème de la corrélation entre les obligations et les relations de la communauté européenne de défense avec celles découlant du pacte nord-atlantique, de façon que les discussions avec la conférence de Paris sur cette question puissent être entamées et terminées le plus rapidement possible.